

SAMEDI 6 ET/OU DIMANCHE 7 JUIN
HÔTEL DELTA CECI

VITRINES 2026





C'EST QUOI ?

Les vitrines du festival DANSEncore sont des événements hors-compétition où les danseuses et danseurs peuvent présenter leur travail sur scène pendant 15 minutes, offrant une visibilité pour différents groupes et styles de danse.

INSCRIPTIONS en ligne ➔ **DANSENCORE.CA**
à partir du 1^{er} octobre 2025, 10 h

TARIF

66 \$ + tx / personne / vitrine

Minimum 25 personnes par vitrine

Chaque personne inscrite recevra gratuitement un bracelet afin d'assister aux compétitions et aux vitrines.



INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS EN LIGNE

- Les inscriptions aux vitrines se font en ligne via notre site web, www.dansencore.ca, à partir du 1^{er} octobre 2025, 10 h. L'inscription sera possible jusqu'au 4 mars 2026, ou jusqu'à ce que notre site web affiche complet.
- Attention! – Si le nombre de danseurs ou danseuses est susceptible de changer pendant l'année, veuillez inscrire le minimum de personnes qui participeront. Un ajout de danseurs ou danseuses sera possible après l'inscription.

PAIEMENT

- Le paiement devra être complété en entier par carte de crédit au moment de l'inscription.
- Un paiement par virement bancaire ou chèque est aussi possible si une entente est prise avec DANSEncore dans les 48 h suivant l'inscription.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription de la vitrine est accessible via votre facture d'achat, disponible sur votre compte client.

Consultez ce lien pour vous créer un compte client ou pour vous connecter : <https://billetterie.dansencore.ca/utilisateurs>

- Le formulaire d'inscription doit être complété avant le 4 mars 2026, 17 h.
- Après le 4 mars 2026, 17 h, toutes demandes de modification à l'inscription devront être transmises par courriel au info@dansencore.ca, et des frais de retard de 8,70\$+tx/modification vous seront chargés, jusqu'à concurrence de 86,98\$+tx/école.
- Après le 30 avril 2025, 17 h, aucune modification à l'inscription ne pourra être effectuée.

MUSIQUE

- Les fichiers audios devront être téléchargés dans les formulaires d'inscription avant le 4 mars 2026, 17 h.
- L'ajout des fichiers audios après le 4 mars 2026, 17 h est considéré comme une modification et sera chargé de la façon décrite à la section Formulaire d'inscription ci-haut.
- Prévoir une Clé USB de sauvegarde avec toutes vos musiques lors de l'événement.

ORDRE DE PARUTION

- MERCREDI 6 MAI 2026 : L'ordre de parution PRÉLIMINAIRE sera envoyé par courriel à votre personne-ressource.
- Attention – Toutes demandes de modifications de l'ordre de parution préliminaire doivent être faites avant le 13 mai 2026.
- MERCREDI 20 MAI 2026 : L'ordre de parution FINAL sera envoyé par courriel et disponible sur notre site web. Aucune modification ne pourra y être apportée.

1^{er} OCTOBRE 2025, 10 h

4 MARS 2026, 17 h

15 AVRIL 2026, 17 h

6 MAI 2026

13 MAI 2026

20 MAI 2026

Ouverture des inscriptions

- Fermeture des inscriptions
- Date limite pour compléter les **formulaire d'inscription** et télécharger les **fichiers audios** sans frais

Date limite pour modifier l'inscription via info@dansencore.ca avec frais

Envoi de l'ordre de parution préliminaire

Date limite pour les demandes de modification de l'ordre de parution préliminaire

Envoi de l'ordre de parution final



INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Trois vitrines seront mises en vente.
- Un maximum de 2 vitrines par école/programme en danse peut être réservées.
- Nous exigeons un minimum de 25 interprètes par vitrine.
- Chaque interprète peut participer à plusieurs chorégraphies à l'intérieur de la même vitrine.
- Il est possible pour les interprètes de participer aux vitrines et aux compétitions.
- Le minutage maximum de chaque vitrine est de 15 minutes incluant toute mise en scène avec ou sans musique.
- L'éclairage est neutre et le même pour tous.
- Aucun salut après le numéro présenté.
- Seul l'accessoire indispensable à la chorégraphie est toléré sur scène. Il se doit d'être non encombrant, facilement transportable et ne nécessiter ni installation ou entreposage. Le ou les interprètes doivent pouvoir le déplacer eux-mêmes.
- L'utilisation d'arcanson, poudre, farine sur le corps, pouvant contaminer le plancher de danse est interdite. Attention aux costumes qui perdent leurs plumes, paillettes ou autres ornements. L'utilisation de vitre, verre ou miroir pouvant se briser est également strictement interdite pour des raisons de sécurité.
- Dimensions des scènes : 32' large x 32' profond (tapis de danse)

DANSEncore...

- Se donne la permission de prendre des images sous divers supports (photos, vidéos, etc.) en vue de présentation et de promotion pour DANSEncore. Le participant pourrait apparaître sur ces images, seul ou avec d'autres. En s'inscrivant, le participant consent donc, gratuitement, à ce que les images puissent être captées, diffusées par DANSEncore, utilisées à des fins promotionnelles ou autres, transmises à des tiers par DANSEncore, modifiées, adaptées ou reproduites à la discrétion de DANSEncore.
- Ne peut être tenu responsable de tout objet perdu, volé ou endommagé lors de la tenue des compétitions.
- Peut annuler la participation d'une vitrine suite à un retard à se présenter ou un manque de savoir-vivre face à l'équipe du Festival ou aux autres participants
- Peut annuler une vitrine si les dates limites de paiement et d'inscriptions ne sont pas respectées, et ce, sans remboursement.

Toutes les informations du présent document sont susceptibles d'être modifiées.

